

DOSSIER

60 ANS APRÈS LE 1^{er} ESSAI NUCLÉAIRE FRANÇAIS AU SAHARA,
DÉNOMMÉ «GERBOISE BLEUE»

Ni reconnaissance ni réparation de la part de l'Etat français

● Le 13 février 1960, l'Etat français expérimentait son premier essai nucléaire, «Gerboise bleue», à Reggane, dans le Sud algérien ● Ses retombées radioactives ont touché une grande partie de l'Afrique, au nord de l'équateur ● Treize jours après, elles atteignent les côtes espagnoles et recouvrent la moitié de la Sicile ! Sur les treize tirs effectués entre 1961 et 1966, douze ont fait l'objet de fuites radioactives.

Paris
De notre bureau

Le jour suivant l'explosion de «Gerboise bleue», la première bombe atomique larguée dans le désert de Reggane, le nuage radioactif arrive en Libye, traverse une partie du Niger pour atteindre les alentours de N'Djamena, capitale du Tchad. A J+4, les retombées recouvrent des milliers de kilomètres carrés pour atteindre le Nigeria, le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Mali. Neuf jours après le largage, le nuage recouvre tout le Sud algérien et l'Afrique subsaharienne. De même, 12 jours après l'explosion, les retombées radioactives atteignent Alger en passant par le Sahara occidental et le Maroc. Et le lendemain, le nuage traverse la mer Méditerranée et approche des côtes espagnoles et de la Sicile, selon un document révélé par l'Observatoire des armements/Centre de documentation et de recherche sur la paix et les conflits (CDRPC) en 2009, le rapport de 1996 intitulé «La genèse de l'organisation et les expérimentations au Sahara (CSEM et CEMO)» et rendu public par la presse française.

Selon l'Observatoire des armements, le nombre global des documents classés «secret défense» relatifs aux essais nucléaires français au Sahara et en Polynésie (1960-1996) déclassifiés par le ministère français de la Défense est dérisoire : moins de 5%. Et cette déclassification résulte de la procédure judiciaire engagée en 2004 par des associations de victimes des essais nucléaires français en Algérie et en Polynésie, l'Aven et Moruroa et tatau auprès du Parquet de Paris. Sur les 154 documents déclassifiés en mars 2013 relatifs à l'Algérie – récupérés par les associations françaises des victimes des essais nucléaires en novembre 2013, une trentaine ont de l'intérêt, selon feu Bruno Barrillot, cofondateur avec Patrice Bouveret de l'Observatoire des armements/Centre de documentation et de recherche sur la paix et les conflits



In Ekker, le site où ont été effectués les essais nucléaires français entre 1960 et 1967

(CDRPC), qui les avait analysés. En outre, souligne l'expert, la carte de «Gerboise bleue» qui faisait partie de ces documents déclassifiés «contredit la carte des retombées radioactives publiée par le ministère de la Défense français en 2007 dans un document sur les essais français au Sahara, présenté comme un gage de transparence au moment où le gouvernement algérien organisait à Alger une conférence internationale sur les conséquences environnementales et sanitaires des essais nucléaires». «La délimitation des retombées de «Gerboise bleue» du document de 2007 avait été sérieusement modifiée par rapport à ce qui s'est réellement produit en 1960 et n'indiquait plus qu'un minuscule "secteur angulaire" couvrant une zone non habitée à l'est du point zéro de Hamoudia». Et d'indiquer que c'est cette carte de 2007 qui a servi à délimiter la zone géographique saharienne où devraient se trouver les personnels civils et militaires et les populations pour bénéficier de la loi d'indemnisation des victimes des essais nucléaires français du

5 janvier 2010, dite loi Morin, du nom du ministre de la Défense qui l'avait fait voter. Tandis que le rapport de 1996 intitulé «La genèse de l'organisation et les expérimentations au Sahara (CSEM et CEMO)» ne faisait pas partie des documents déclassifiés de la série saharienne alors qu'il avait été largement diffusé et commenté dans la presse en 2010. Sa divulgation, en 2009, par *Damoclès* (revue de l'Observatoire n° 128-129) a mis en évidence que les essais nucléaires français au Sahara n'ont pas été «propres». Ce rapport, classé «confidentiel-défense», est une synthèse rédigée à partir des documents militaires d'époque, classés «secret» ou «confidentiel défense»... «Même s'il apporte des informations jusque-là non connues, il s'agit bien d'une "relecture officielle" de la période des essais nucléaires français», note la revue *Damoclès*. «Les rédacteurs ont dû trier dans les documents sources, ce qui explique les incohérences et surtout les silences et les omissions.» «C'est manifestement le cas pour les «ratés» des essais au Sahara,

notamment «Gerboise verte» ou l'accident du tir Béryl». Ainsi, on apprend que sur les treize tirs effectués entre 1961 et 1966, douze ont fait l'objet de fuites radioactives. Seul le tir «Turquoise» du 28 novembre 1964 n'aura pas provoqué de radioactivité à l'extérieur. «Les conséquences de ces radiations ne se sont pas arrêtées avec la fin des essais et la fermeture administrative des sites, mais perdurent aujourd'hui encore, à la fois compte tenu de la très longue durée de vie de certains éléments radioactifs et du fait que la France a laissé de nombreux déchets nucléaires enfouis dans le désert».

Soixante ans après le largage de la première bombe A à Reggane, le gouvernement français devrait enfin prendre en compte les demandes d'information et d'accès aux archives des essais nucléaires émanant des autorités et des associations de victimes algériennes. Parce qu'assurer la transparence sur les essais nucléaires en déclassifiant les dossiers et rapports significatifs – il en reste des milliers –

contribuerait à faire avancer la vérité et rendre justice aux victimes directes et aux générations futures. Et aussi parce que la communication de la cartographie des sites d'enfouissement est primordiale pour les sécuriser et éventuellement regrouper les déchets selon des normes conformes à la réglementation internationale.

Ce qui avait fait dire à feu Bruno Barrillot (*El Watan* du 13 février 2014) que «des actions de coopération franco-algériennes, notamment sur la décontamination et la sécurisation des anciens sites d'essais du Sahara permettraient, en plus des réhabilitations nécessaires, de former des acteurs et des experts des deux pays dans ces domaines de haute technologie». «Des actions de ce type, par des équipes multinationales, existent pour l'élimination des mines antipersonnel un peu partout dans le monde, y compris, je crois, en Algérie, pourquoi ne pas faire de même pour gérer l'après essais nucléaires ?»

Nadjia Bouzegrane

PHOTO : DR

El Watan
LE QUOTIDIEN INDÉPENDANT

lance les premiers abonnements à son édition numérique, pour les détenteurs de cartes CIB



pour 300 DA par mois
recevez dès 6h du matin votre journal en PDF

Abonnez-vous

Pour toute réclamation, veuillez écrire à :
reclamations@elwatan.com